



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 10 décembre 2025 DELIBERATION

Rapporteur : Stéphane LARTIGUE

Secrétaire de séance : M. Stéphane LARTIGUE

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 29
Nombre de votant-e-s : 32

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, Mme Brigitte ROSSI, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, M. Nicolas MALEIG, Adjoints,
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, Mme Monique ASSO, M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESSSENY, M. Jacques MAISONNEUVE, Mme Yona TORCAL, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

- M. Jean CONTOU-CARRÈRE donne pouvoir à M. Philippe GARROTÉ,
- M. Iñaki ECHANIZ donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ,
- Mme Françoise STIOPHANE donne pouvoir à Mme Marie SAYERSE.

Était absent :

- M. Pierre BAHOU

17 – BUDGET DE L'EAU POTABLE - DECISION MODIFICATIVE N° 3

Il y a lieu de procéder à des ajustements budgétaires comme indiqué dans le tableau annexé à la présente.

Après avis favorable du Conseil d'exploitation en date du 24 novembre 2025,

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité**

- **ADOpte** la décision modificative n°3 de l'exercice budgétaire 2025 pour le budget annexe de l'eau potable telle que détaillée dans le tableau figurant en annexe.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 10 décembre 2025.

Suivent les signatures.-

AFFICHÉ LE 12/12/2025

Le Maire,

Bernard UTHURRY

BUDGET DE L'EAU

DECISION MODIFICATIVE N° 3

INVESTISSEMENT

Dépenses

Ch. 20 – cpte 2051	Concessions et droits assimilés	+ 18 000,00
Ch. 21 – cpte 21531	Réseaux d'adduction d'eau	- 12 212,00
Ch. 041 – cpte 2031	Frais d'études	+ 8 000,00
Total		13 788,00

Recettes

Ch. 13 – cpte 1313	Département	+ 5.788,00
Ch. 041 – cpte 2128	Autres terrains	+ 8 000,00
Total		13 788,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses

Ch. 011 – cpte 6288	Autres	+ 11 000,00
Ch. 65 – cpte 6541	Créances admises en non-valeur	+ 7 000,00
Ch. 65 – cpte 6542	Créances éteintes	- 3 000,00
Ch. 67 – cpte 673	Titres annulés sur exercices antérieurs	+ 5 000,00
Ch. 67 – cpte 678	Autres charges exceptionnelles	+ 5 000,00
Total		25 000,00

Recettes

Ch. 70 – cpte 70111	Vente d'eau aux abonnés	+ 25 000,00
Total		25 000,00